



Pacte Lille Bas Carbone ***Mode d'emploi***



Ce document rappelle sur cette page ce qu'est le Pacte Lille Bas Carbone, et sur les pages suivantes la procédure et les outils à disposition pour vous aider à appliquer le Pacte dans vos projets. Il est principalement à destination des structures signataires mais également de toute personne souhaitant s'informer sur la démarche.

QU'EST-CE QUE LE PACTE LILLE BAS CARBONE ?

Signé en juin 2021, le Pacte Lille Bas Carbone est une démarche portée par la Ville de Lille qui vise à **réduire l'impact du bâtiment sur le climat, l'environnement et la santé.**

Deux ans plus tard, **168 structures en sont signataires** parmi lesquels promoteurs, bailleurs sociaux, aménageurs, architectes, bureaux d'études.

Les opérations visées sont les projets d'aménagement, de construction et de rénovation de bâtiments résidentiels et tertiaires (bureaux, équipements privés et publics...), portés par une personne morale ou par un professionnel de l'immobilier ou de l'aménagement et nécessitant une autorisation d'urbanisme sur la Ville de Lille et ses communes associées Lomme et Hellemmes. Les projets individuels ne sont à ce stade pas concernés.

Le Pacte Lille Bas Carbone est volontariste. Les partenaires volontaires ont convenu de se l'imposer mutuellement dès leur signature. La Ville de Lille est également attentive à ce que les opérations réalisées par les maîtres d'ouvrage non signataires du Pacte soient conçues en cohérence avec celui-ci.

Le Pacte comprend des exigences opérationnelles dans **6 priorités collectivement définies** :



Energie et eau



Matériaux bas carbone et économie circulaire



Nature biodiversité et agriculture urbaine



Adaptation au changement climatique



Mobilité durable



Bien-être

Ces 6 priorités se déclinent en **exigences opérationnelles** réparties selon deux niveaux :

- un **niveau « Socle »**
- et un **niveau « Avancé »** rassemblant les actions encore plus performantes ou innovantes.

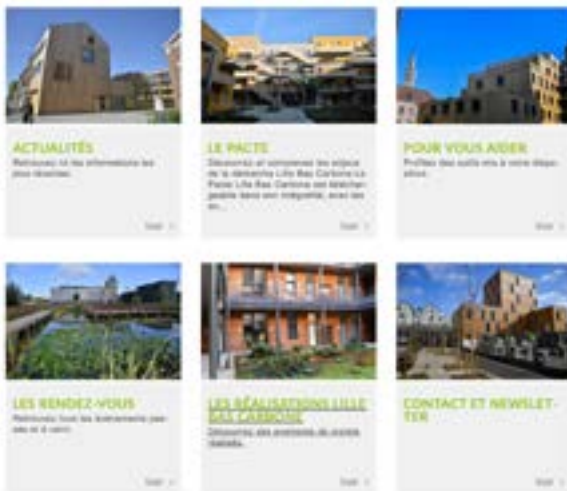
Les signataires du Pacte Lille Bas Carbone doivent respecter toutes les exigences « Socle » applicables à leur opération et a minima 4 exigences « Avancé » (minimum que les signataires sont invités à dépasser).

Au-delà des exigences opérationnelles, le Pacte Lille Bas Carbone est une **démarche qui se veut fondamentalement coopérative** visant à favoriser les échanges de bonnes pratiques et l'élaboration de références efficaces communes pour améliorer globalement la qualité des réalisations et accélérer la concrétisation de la ville bas carbone sur le territoire lillois.

Le Pacte est piloté et suivi dans le cadre du **Club Lille Bas Carbone** animé par la Ville de Lille et rassemblant tous les acteurs impliqués dans la démarche.

Une **rubrique dédiée au Pacte Lille Bas Carbone** a été mise en ligne sur le site Internet de la Ville de Lille. Vous y trouverez toutes les informations relatives au Pacte et à la démarche associée.

Pacte Lille Bas Carbone



www.lille.fr/Vivre-à-Lille/Lille-Durable/Pacte-Lille-Bas-Carbone

- Accès au Pacte Lille Bas Carbone (exigences opérationnelles détaillées dans l'annexe 1)

Lien : <https://www.lille.fr/Vivre-à-Lille/Lille-Durable/Pacte-Lille-Bas-Carbone/Le-Pacte>

- Accès à la liste des signataires du Pacte

Lien : <https://www.lille.fr/Vivre-à-Lille/Lille-Durable/Pacte-Lille-Bas-Carbone/Le-Pacte/Ils-ont-deja-signé>

COMMENT RESPECTER LE PACTE DANS MES OPÉRATIONS ?

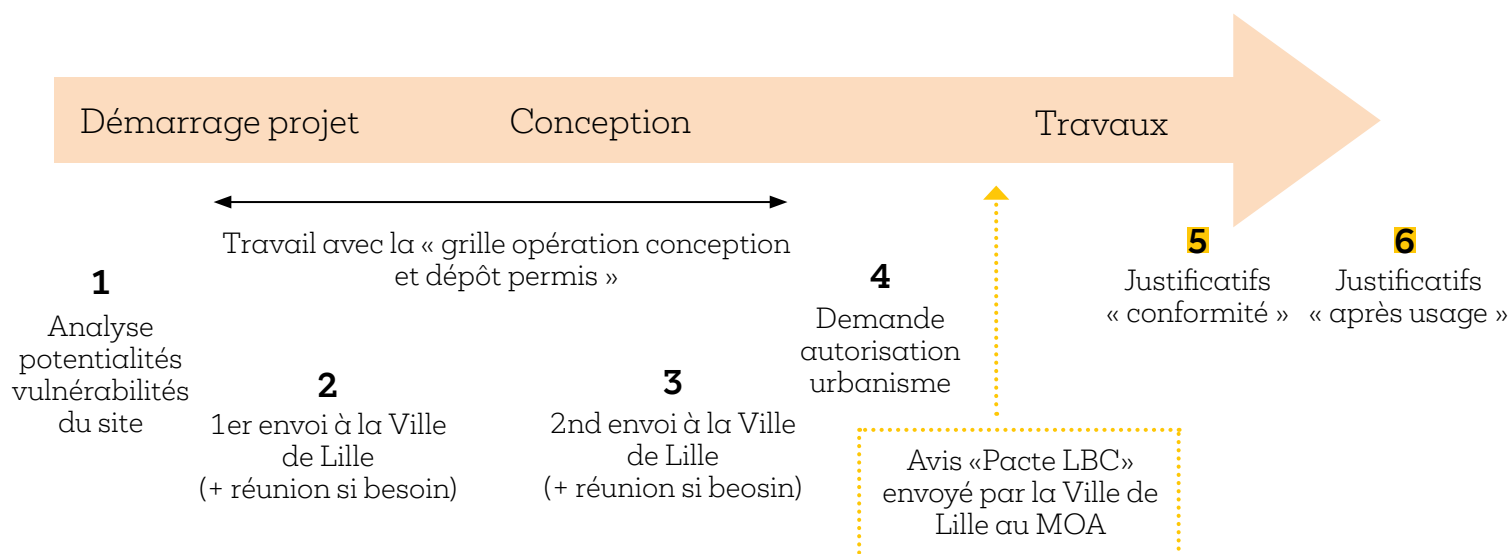
➤ **En respectant la procédure mise en place pour faciliter les échanges autour de vos projets avec la Ville de Lille**

Les étapes à respecter par un MOA signataire

Lien vers la procédure :

<https://www.lille.fr/Vivre-à-Lille/Lille-Durable/Pacte-Lille-Bas-Carbone/Le-Pacte>

Dans le cadre des échanges avec les équipes municipales (Urbanisme et/ou Habitat), les signataires bénéficient d'un appui pour les aider à concevoir un projet en cohérence avec le Pacte Lille Bas Carbone.



↳ En utilisant les ressources mises à votre disposition sur la rubrique du site de la Ville de Lille

Nous vous invitons à consulter la partie intitulée « Pour vous aider » de la rubrique dédiée au Pacte Lille Bas Carbone sur le site Internet de la Ville de Lille. Vous y trouverez :

- Le référentiel Lille Bas Carbone qui précise de manière pédagogique pour chacune des exigences « Socle » et « Avancé » : le cadre réglementaire, les résultats attendus, des références de bonnes pratiques et des ressources utiles (financements, structures ressources, publications...)

Lien : <https://www.lille.fr/Vivre-a-Lille/Lille-Durable/Pacte-Lille-Bas-Carbone/Pour-vous-aider/Referentiel-Lille-Bas-Carbone>

- Des ressources générales et thématiques pour aller plus loin

Lien : <https://www.lille.fr/Vivre-a-Lille/Lille-Durable/Pacte-Lille-Bas-Carbone/Pour-vous-aider/Ressources>

- Des données du territoire sous forme de cartes (réseau de chaleur, cartes stratégiques de l'air et du bruit...),

Lien : <https://www.lille.fr/Vivre-a-Lille/Lille-Durable/Pacte-Lille-Bas-Carbone/Pour-vous-aider/Cartographies>

- Des financements et des formations en lien avec les priorités du Pacte Lille Bas Carbone.

Lien « financements » : <https://www.lille.fr/Vivre-a-Lille/Lille-Durable/Pacte-Lille-Bas-Carbone/Pour-vous-aider/Financements>

Lien « formations » : <https://www.lille.fr/Vivre-a-Lille/Lille-Durable/Pacte-Lille-Bas-Carbone/Pour-vous-aider/Formations>

↳ En participant aux ateliers réguliers

La Ville de Lille organise régulièrement des ateliers dédiés à une ou plusieurs exigences Lille Bas Carbone. Ces ateliers font intervenir des experts techniques et mettent en exergue certaines réalisations.

Retrouvez les dates à venir ainsi que les documents liés aux événements passés via la page « Les rendez-vous ».

Lien : <https://www.lille.fr/Vivre-a-Lille/Lille-Durable/Pacte-Lille-Bas-Carbone/Les-rendez-vous>

COMMENT RESTER INFORMÉ DES PROCHAINS ÉVÈNEMENTS ET DES ACTUALITÉS AUTOUR DU PACTE ?

En s'inscrivant à la newsletter sur cette page :

<https://www.lille.fr/Vivre-a-Lille/Lille-Durable/Pacte-Lille-Bas-Carbone/Contact-et-newsletter>

NOTE

A series of horizontal dotted lines for writing notes.



Plus d'infos sur **lille.fr**